



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

L'association Aquitaine Prothèse (AAP) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 180, rue des Orangers 33200 BORDEAUX.

Public concerné

L'AAP met en place et dispense des formations à destination des chirurgiens-dentistes, étudiants en chirurgie dentaire, assistant(e)s dentaires intéressés par la santé bucco-dentaire, seuls ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Suite à la commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Prix, facturation et règlement

Les droits sont payables, sans escompte à l'inscription (bulletin d'inscription à joindre) par chèque ou virement bancaire. Une facture acquittée et une attestation de présence sont remises au Client le jour de la formation.

Prise en charge

Si l'action de formation bénéficie d'un financement par le FIF-PL, OPCO-EP ou DPC, le client doit faire une demande préalable de prise en charge, celle-ci doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation. Passé ce délai de 10 jours calendaires, la demande de prise en charge par le FIF-PL risque d'être refusée.

Conditions d'annulation et de report d'une séance de formation

A compter de son inscription le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du client.

Passé ce délai, en cas d'abandon le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation à plus de deux mois de la date de la formation, 50% entre deux mois et 15 jours, la totalité à moins de 15 jours de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégées par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne

peut être effectuée sans l'accord exprès de l'organisme de formation ou son sous-traitant. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles.

Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.